

SEMAINE DE LA BIODIVERSITÉ

P.12-13

Portrait

Nassim Khetala
radiologue à Villeneuve

P.4-5

Le point sur les projets

Trois nouveaux terrains
de padel



**Voyager
dans ma ville**

2^e édition du marché
aux fleurs, le 27 avril,
sur le parvis de
l'Hôtel de ville.

SOMMAIRE

P.4-5 Le point sur les projets

Trois nouveaux terrains de padel

P.6-7 La grande actu

Voilà l'été à Villeneuve

P.8 Idées reçues

P.9 En clair

La carte d'identité numérique

P.10-11 Immersion

SSIAD : les anges gardiens de Villeneuve

P.12-13 Portrait

Nassim Khetala, radio Villeneuve

P.14 Experts du quotidien

Conseils Consultatifs de Quartier de printemps

P.15 Vie publique

Laverie pour la restauration collective : première mondiale à Villeneuve

P.16-17 Tribunes

P.18-20 Les dossiers de la rédaction

Déménagement provisoire de votre Centre Administratif

P.22-23 Instantanés

P.25-28 Actualités

Sensibilisation contre les tirs de mortiers • Le site internet Villeneuve92.com 100% accessible • Journée commémorative de l'esclavage • Semaine de la biodiversité

P.29 Faire-part

P.30-31 À votre service

Ce numéro contient un supplément détachable entre les pages 16 et 17



VILLENEUVE92.COM

f X @ YouTube RSS in WhatsApp

ÉDITO DU MAIRE

Nous avons la chance, à Villeneuve, de pouvoir profiter de quais de Seine paisibles, en zone 30, et bordés d'arbres, au lieu des «autoroutes urbaines» (2x2 voies à 70km) que la plupart des villes voisines connaissent.

Cet environnement est unique dans les Hauts-de-Seine, et les 5 km de quais, des abords du centre commercial Quartz jusqu'au Parc des Chanteraines, constituent un véritable joyau du patrimoine local. Ces quais, c'est aussi l'identité historique de notre ville, car c'est par là que notre territoire a commencé à s'urbaniser.

Ces quais de Seine occupent une place importante dans le quotidien des Villenogarennais, dont je fais partie. On y répare des bateaux aux chantiers navals. On y (re)navigate sur un autre joyau de notre patrimoine, le Marie-Louise. On y habite, à bord d'une péniche ou dans une maison historique. On y circule et on y stationne (désormais plus facilement). On y promène son chien, on s'y balade et on y court. On y fait une pause contemplative, accoudé aux murs anti-crues.

Nos quais de Seine, nous voulons évidemment les préserver mais, plus encore, les rénover, les réaménager, les embellir, pour qu'ils révèlent tout leur potentiel.

C'est dans cette optique que j'ai souhaité lancer, ces dernières semaines, une grande consultation publique sur l'avenir des quais de Seine : pour recueillir votre avis, et mieux



comprendre vos attentes. Car beaucoup de questions se posent, notamment sur les usages et la vision que chacun peut avoir de cet espace commun : faut-il passer cet axe en sens-unique ? Y créer une piste cyclable ou laisser plus de place à la promenade des piétons ? Faut-il y développer des activités nautiques, conviviales et culturelles ?

Quoi qu'il en sera, c'est avec vous tous que j'ai souhaité ouvrir ce nouveau chapitre de l'histoire des quais de la Seine à Villeneuve. Ce travail ne fait que commencer, et le chemin est encore long.

En attendant la suite, je vous donne rendez-vous le samedi 7 juin, de 12h à 15h, quai Sisley, pour la Grande Tablee : un repas partagé pour découvrir ensemble les résultats de cette consultation, échanger sur l'avenir de nos quais, et tout simplement passer un bon moment !

Pascal Pelain

Maire de Villeneuve-la-Garenne
Conseiller Régional d'Île-de-France
Conseiller délégué de la Métropole du Grand Paris

Vm

Jun 2025

Magazine municipal de Villeneuve-la-Garenne. Disponible également en version numérique sur www.villeneuve92.com

Directeur de la publication : Pascal Pelain • Direction de la Communication : Johanna Damour • Rédacteur en chef : Erwan Le Vexier • Rédacteur en chef adjoint : Jonathan Rapaport • Journalistes : Erwan Le Vexier (p.4-5-10-11-14-18-19-20) Jonathan Rapaport (p.5-6-7-8-9-13-15-22-23-25-26-27-28-31) • Photo couverture : Erwan Le Vexier • « Fait maison » service Communication de Villeneuve-la-Garenne • Conception éditoriale : Florence Hanguéhard-Daudez, Johanna Damour, Erwan Le Vexier, Jonathan Rapaport • Conception graphique : Florence Ostel • Mise en page : Adel Bechar • Impression • Imprimerie Le Réveil de la Marne • Diffusion : Isa Plus • Routage : ESAT Evelyne Conte • Tirage : 11 500 exemplaires • 11 numéros par an • Dépôt légal : 2^{ème} trimestre 2025



10-31-1245 / Certifié PEFC / Ce produit est issu de forêts gérées durablement et de sources contrôlées. / pelc-france.org



NOUVEAU MARCHÉ • SKATEPARK • MAISONS DE SANTÉ • POSTE DE POLICE MUNICIPALE • STADE GASTON-BOUILLANT • GYMNASSE FERNAND-SCHWARTZ • MÉDIATHÈQUE • PISCINE MUNICIPALE • CENTRE SPORTIF PHILIPPE-CATTIAU • GYMNASSE JULES-VERNE • BULLE DE TENNIS • FUNÉRARUM • GÉOTHERMIE • ÉCOLE JEAN-MOULIN • CENTRE ADMINISTRATIF • NORD DE LA VILLE • PÉNICHE MARIE-LOUISE • MAISON DES SENIORS • LA FERME GALLIENI • COUR OASIS • RÉHABILITATION CENTRE CULTUREL MAX-JUCLIER • ANRU CENTRE-VILLE & CARAVELLE • BONGARDE • EXTENSION HÔPITAL NORD 92 • MAISON DE LA VIE ASSOCIATIVE • ENFOUISSEMENT DES LIGNES À HAUTE TENSION • CLUB-HOUSE • TERRAIN DE FOOT5 • **TERRAINS DE PADEL**

De nouveaux terrains pour un nouveau sport

Pour continuer de diversifier les pratiques sportives à Villeneuve, la Ville a lancé la création de trois terrains de padel. Sport de raquette, entre tennis et squash, la discipline nécessite des terrains couverts plus petits que pour le tennis. Les travaux sont dans leur dernière ligne droite avant l'inauguration du 28 juin.

Après l'aménagement de quatre terrains de basket 3x3, d'un skatepark, d'un club-house avec vestiaires pour les matchs de football (qui sera inauguré le 14 juin), la Ville de Villeneuve-la-Garenne souhaite profiter du développement d'une nouvelle pratique sportive pour offrir des terrains de jeux inédits à ses habitants. Car le padel connaît une véritable success-story depuis plusieurs années avec 4 200 terrains en France, selon Gestion sports, répartis dans des structures privées ou des clubs de tennis classiques (voir encadré). L'objectif de la Ville est ambitieux : faire du secteur où se trouvent le Centre Sportif Philippe-Cattiau et la piscine Alice-Milliat une plaine sportive accessible à tous. Et elle est en passe d'y parvenir avec ce nouvel équipement municipal de 1 000 m² cofinancé par deux partenaires institutionnels.

Nouveaux terrains, nouvelle organisation

Dans un premier temps, suite à l'inauguration du 28 juin et durant la période de « Profitons de l'été », le terrain sera accessible au public via l'AVG Tennis et une association villenoagrennoise de padel, ainsi que par la direction des Sports de la Ville. Ensuite, à la rentrée, il sera possible pour chacun de réserver un terrain de façon individuelle. « Une organisation sera mise en place à l'attention de tous ceux qui souhaiteront pratiquer le padel, que ce soient des particuliers, des scolaires, des membres d'associations ou d'entreprises via le Club Entreprises VLG 92 », explique Bachir Haddouche, Maire-adjoint en charge des Sports. Chacun aura des créneaux définis et devra réserver sur une plateforme internet dédiée pour pouvoir accéder aux pistes de padel qui ne seront pas en accès libre, contrairement aux terrains de Foot5, basket 3X3 ou du skatepark. Un gardien veillera au bon usage de ce nouvel équipement sportif.

Une structure en bois

Ces trois pistes de padel couvertes aux dimensions réglementaires, bénéficient d'une architecture élégante avec une charpente en bois recouverte d'un textile blanc pour maximiser la luminosité et jouer par tous les temps. Une nouvelle fois, l'usage du bois, pour un équipement municipal, est voulu pour un meilleur respect de l'environnement. Sa construction a été cofinancée avec la Région Île-de-France (à hauteur de 53 133 €) et l'Agence nationale du sport (pour 177 647 €) grâce à la reconquête de l'échiquier institutionnel lancée en 2021, qui a permis de renouer des contacts forts avec l'État, la Région, le Département et la Métropole du Grand Paris, pour développer des grands projets à destination des Villenogrennois. Cette démarche permet de requalifier des espaces sportifs dégradés ou non utilisés pour développer une nouvelle pratique sportive. Inauguration le 28 juin à 17 heures. **Vm**



Photo : Erwan Le Merveur (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



SUCCÈS FULGURANT POUR LE PADEL

Sorte de mix entre le squash et le tennis, le padel a été créé par un homme d'affaires mexicain dès 1969. Mais il faut attendre les années 2000 pour qu'il connaisse un véritable engouement en France. Pour la saison 2024-2025, à l'heure de dresser un bilan de l'année écoulée, la Fédération Française de Tennis constatait une augmentation de 38 % des pistes dans l'Hexagone et des licences de 88 %, avec un nombre de pratiquants actifs compris entre 600 000 et 650 000. Dans le même temps, la discipline est de plus en plus médiatique et certains tournois internationaux, qui peuvent rapporter 12 000 euros à leur vainqueur, sont retransmis sur Canal+. Actuellement, Thomas Leygue est le numéro 1 français (90° mondial) et Alix Collombon est la numéro 1 tricolore (30°).



Villeneuve développe encore son offre sportive en ajoutant cette nouvelle discipline en plein essor, pour que les Villenogarennois puissent avoir le plus grand choix possible en termes de pratiques.

Pascal Pelain
Maire de Villeneuve-la-Garenne

À RETENIR



**3
PISTES
DE PADEL**

691 800€

**BUDGET AVEC LE SOUTIEN
FINANCIER DE LA RÉGION ÎLE-
DE-FRANCE ET DE L'AGENCE
NATIONALE DU SPORT**

1000m²

SUPERFICIE

28 juin

**À 17H
INAUGURATION**

Voilà l'été à Villeneuve !

Entre la Fête de la musique le 21 juin, la 4^e édition de Villeneuve Jazz le 4 juillet autour du jazz flamenco, le retour du Village Olympique au stade Gaston-Bouillant, dès le 5 juillet, ou encore le feu d'artifice du 14 juillet le 13 au soir au parc des Chanteraines, les Villenogarennais vivront un bel été dans leur ville.

Fête de la musique

Juste avant Villeneuve Jazz, la musique sera de nouveau à la fête à Villeneuve avec les concerts donnés les **20 et 21 juin**, sur le parvis de l'Hôtel de ville, autour des musiques actuelles. Le vendredi 20 juin, aura lieu la rencontre des harmonies de Villeneuve-la-Garenne, d'Asnières, de l'Île-Saint-Denis et de Gennevilliers. Entre 19h et 20h30 se succéderont diverses programmations. Le samedi 21 juin à 16h, les orchestres Pizziarco et Virtuosos, sous la baguette de Gaëlle Delvaux, enseignante à l'École Municipale de Musique Claude-Debussy, vous interpréteront des musiques de films dans les jardins de l'Hôtel de ville. À compter de 19h, la classe musiques actuelles de l'École de musique se produira. Et à 21h, la soirée se clôturera par un concert du groupe Dancing Project qui proposera des reprises de pop, soul, rock et chanson française.



Photo : Bertrand Guigou



Photo : Bertrand Guigou

Villeneuve Jazz

Événement incontournable du jazz dans les Hauts-de-Seine, Villeneuve Jazz va connaître sa 4^e édition, **le 4 juillet** pour un concert en plein air sur le parvis de l'Hôtel de ville placé sous le signe du flamenco. La soirée démarrera par une initiation à la danse flamenco avec l'association Flamenco, art et mémoire de Saint-Denis puis par une première partie avec l'Ensemble jazz de l'École de Musique Claude-Debussy. Ensuite, ce sera au tour de la star internationale du jazz flamenco, Antonio Lizana, de monter sur scène. Saxophoniste, chanteur et auteur-compositeur, l'Andalou réinvente la tradition en mêlant jazz de haut vol, chant incarné et rythmes ibériques. Celui qui a participé à la bande-originale du film de Ridley Scott *Gladiator II*, interprétera son dernier album *Vishuddha* pour un grand moment d'émotion.



Photo : Bertrand Guigou

Village Olympique, 2^e édition

Fort de son succès en 2024, le Village Olympique de Villeneuve-la-Garenne, qui avait accueilli 45 000 personnes, est reconduit en 2025, dès le 5 juillet. L'événement se déroule toujours au stade Gaston-Bouillant. Légèrement repensé, le village, dédié à l'aventure, proposera des animations pour toutes les tranches d'âge. Ainsi, en point d'orgue, une tyrolienne géante traversera toute l'enceinte, tandis que les enfants bénéficieront de la même animation, adaptée à leur âge. Un parcours d'obstacles Ninja Box et un parcours d'accrobranches complèteront le dispositif « aventure ». Comme l'année dernière, une vaste piscine sera installée et les plus jeunes pourront se rafraîchir dans un espace aqualudique (à partir de 3 ans). Entre les tables de ping-pong, le terrain de volley, les très nombreuses structures gonflables, les défis sportifs, les actions de prévention routière, les espaces ombragés pour se reposer, se restaurer ou même travailler grâce à la connexion wifi, il y en aura vraiment pour tout le monde. Surtout que d'autres surprises vous attendent sur le village. Les quartiers bénéficieront également d'actions de proximité. De quoi passer un mois convivial et ludique à Villeneuve jusqu'au 3 août !

Feu d'artifice au parc des Chanteraines

2024 a marqué le grand retour du feu d'artifice à Villeneuve qui avait été suivi par plus de 5 000 Villenogarennois. Il se déroulera **le dimanche 13 juillet à 22h30**, veille du 14 juillet, mais au parc des Chanteraines cette année en lieu et place du parc Leclerc, indisponible en raison des travaux de géothermie. Avant le show, un bal et un concert seront également organisés.



Photo : Bertrand Guigou

**Les faits, rien que les faits !
Chaque mois, Villeneuve Mag
vous apporte des informations
claires et vérifiées pour vous aider
à déconstruire les idées reçues.**



“ *La Ville dépense sans compter
l'argent des Villenogarennais
pour ses projets* ”

Faux!

Pour chaque projet, la Ville de Villeneuve-la-Garenne réalise, grâce à un service dédié, une recherche de subventions auprès de ses partenaires institutionnels (État, Région, Département, Métropole du Grand Paris...) qui financent en grande partie les travaux d'envergure à destination des habitants.

Une ville qui s'était endormie

Avant 2020 et l'élection de Pascal Pelain comme Maire de Villeneuve-la-Garenne, la Ville s'était endormie et aucun projet n'était sorti de terre pendant plus de 10 ans. Il fallait donc y remédier. L'équipe municipale s'est lancée dans une cinquantaine de projets depuis le début du mandat, dont certains ont déjà été inaugurés : le poste de Police Municipale qui a permis d'accueillir ses nouveaux effectifs, la nouvelle piscine municipale, les terrains de sport (pelouse synthétique, terrain de foot5, skatepark, tribunes Cattiau, terrains de basket 3X3...), le démontage de lignes à haute tension, la rénovation des écoles, la modernisation du funérarium... Pour financer ces projets, la Ville a décidé de faire appel aux partenaires institutionnels.

Reconquête de l'échiquier institutionnel

La reconquête de l'échiquier institutionnel de ces dernières années a permis de renouer des contacts forts avec l'État, la Région, le Département ou encore la Métropole du Grand Paris, pour mener à bien ses investissements sur l'avenir. Villeneuve-la-Garenne ne dépense pas l'argent dont elle ne dispose pas car une grande partie des projets sont financés par ces mêmes partenaires institutionnels. En ce sens, a été créée, en 2021, une direction des partenariats qui vise à aller, pour la Ville, à la chasse aux subventions. Avec toujours en ligne de mire l'intérêt des Villenogarennais et l'amélioration de leur quotidien.

76 % des projets financés par les partenaires

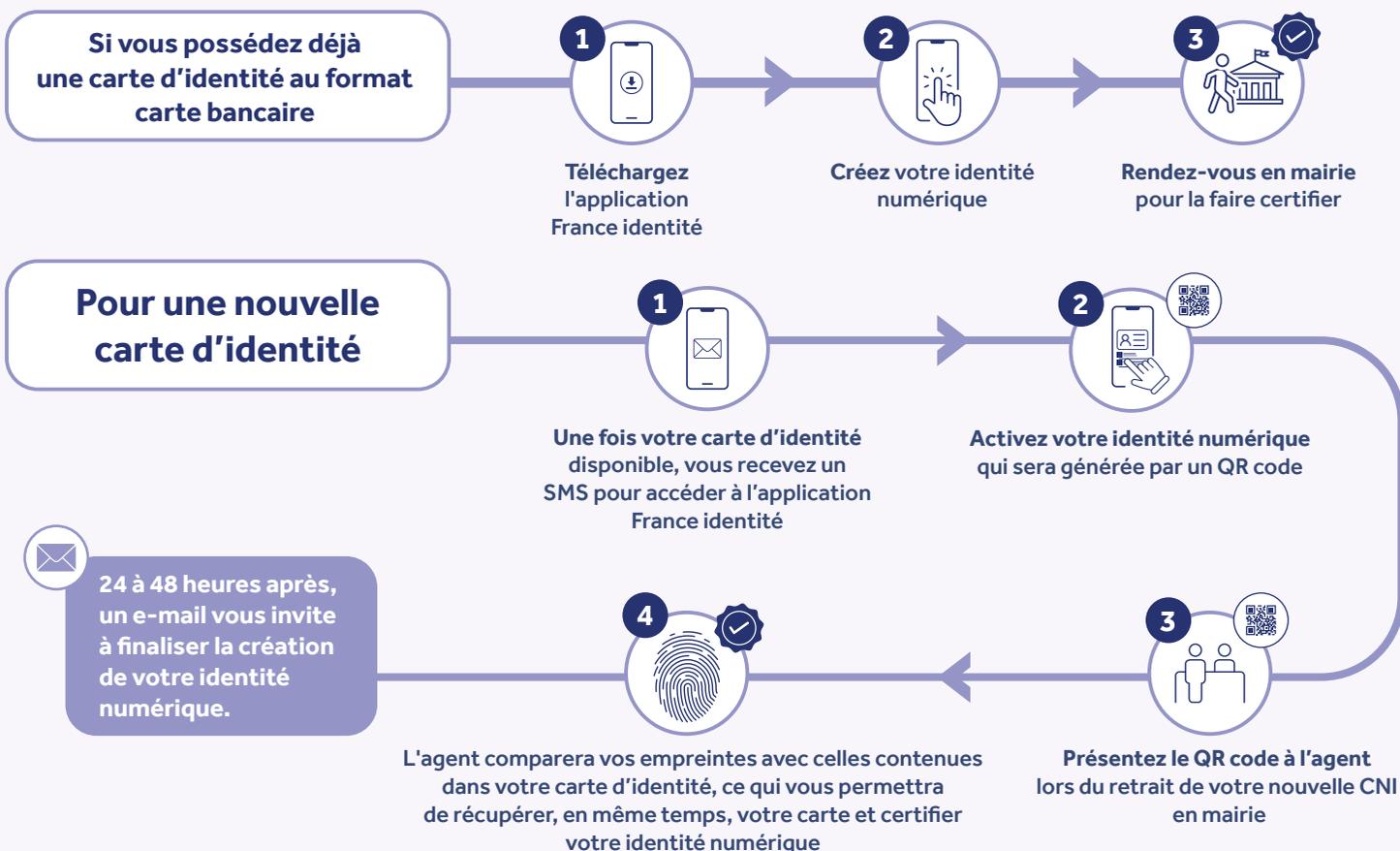
La direction des partenariats de la Ville réalise donc un travail extrêmement précieux puisque 76 % des grands projets de Villeneuve ont été financés par ses partenaires. À titre d'exemple, la nouvelle halle du marché, projet emblématique pour la Ville, a été financée à 82 % par des subventions (Département des Hauts-de-Seine et Métropole du Grand Paris), la réhabilitation du Centre administratif, dont les travaux démarreront cet été, à 80 %, la future médiathèque à 79 % et l'aménagement des nouvelles pistes cyclables... à 94 % ! Les partenariats institutionnels ont même parfois été élargis avec le soutien financier de l'Agence Nationale du Sport et du Fonds d'Aide au Football Amateur de la Fédération Française de Football, en plus de la région Île-de-France, pour la construction du terrain de foot5 à Cattiau.

La carte d'identité numérique



Qu'est-ce que France identité ?

France identité est l'application officielle qui permet à chaque citoyen de disposer sur son smartphone de sa carte d'identité et de son permis de conduire en version numérique, pour les utiliser partout, en ligne, comme en face-à-face. Vous devez pour cela avoir une carte d'identité physique au nouveau format carte bancaire.



Utile au quotidien

Pour présenter votre permis de conduire numérique, prouver votre identité, accéder sans identifiant et sans mot de passe aux services publics essentiels via FranceConnect ou faire une procuration 100% dématérialisée.

Le délai pour l'obtention de votre carte d'identité ou votre passeport a été rallongé par la Préfecture. **Il est au minimum de deux mois.**

Centre Administratif de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
contact@villeneuve92.com



Les anges gardiens de Villeneuve

Perte d'autonomie, période de convalescence, les besoins en soins à domicile sont nombreux et variés pour les seniors. À Villeneuve, la Croix-Rouge propose un ensemble de services d'accompagnement temporaire ou de long terme, pris en charge sur prescription médicale. Son équipe d'infirmiers et d'aides-soignantes parcourt chaque jour la ville pour venir aider les Villenogarennois, chez eux. Villeneuve Mag a partagé leur quotidien.

De 8 heures à 19 heures, les aides-soignantes et l'infirmier de la Croix-Rouge prennent soin de nos aînés chez eux. Villeneuve-la-Garenne est l'une des 6 villes des Hauts-de-Seine, avec Antony, Clichy, Issy-les-Moulineaux, Le Plessis-Robinson et Puteaux, à disposer des Services de Soins Infirmiers À Domicile (SSIAD) de la Croix-Rouge française. Exclusivement réservés aux Villenogarennois nécessitant des soins infirmiers, d'hygiène ou de confort sur prescription médicale, ces soins, pris en charge à 100% par l'Assurance maladie, garantissent aux seniors en perte d'autonomie de rester à leur domicile. « Il suffit de nous contacter avec une ordonnance de son médecin traitant pour une prise en charge », précise Nadia, qui gère le secrétariat. « Nous rencontrons la personne lorsqu'elle est encore hospitalisée et procédons à une VAD, c'est-à-

dire une visite à domicile pour définir ses besoins, explique Julien, infirmier coordinateur qui précise : nous avons un prestataire que nous pouvons mettre en contact pour la location de matériel comme un lit médicalisé. »

Suivi des soins

Ce matin d'avril, Anouchka, 31 ans, aide-soignante depuis 2 ans à la Croix-Rouge de Villeneuve après avoir travaillé dans le milieu hospitalier, arrive dans les bureaux situés boulevard Gallieni. Il est 8 heures, elle retrouve ses collègues pour pointer et prendre connaissance de sa journée. « Les soignantes se transmettent des informations sur les personnes qu'elles suivent afin d'être au courant de leur état avant de les retrouver, détaille Julien. Deux fois par semaine, les lundis et vendredis, il y a réunion pour faire le point. » Leurs visites permettent



Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Les visites quotidiennes d'Anouchka apportent plus que des soins aux personnes en perte d'autonomie.

d'établir des transmissions qui arrivent en direct sur l'ordinateur de l'infirmier. Si par exemple, une constipation est constatée, il en est aussitôt informé. *« Les personnes âgées restent à longueur de journée assises, précise-t-il. Cela ne facilite pas le transit et elles sont plus sensibles à ces problèmes. C'est pourquoi nous sommes très attentifs afin de ne pas perdre de temps, lorsque les premiers signes d'une constipation apparaissent afin d'éviter de graves complications. »*

Des visites attendues

Anouchka prend son planning et les clés de la voiture de fonction pour commencer sa tournée dans Villeneuve. Ce véhicule lui permet de se déplacer rapidement entre deux domiciles sur la ville pour ne pas faire attendre les personnes pour qui sa visite rythme leur quotidien. 8h30. À son arrivée chez Madame Barouch, l'accueil est

chaleureux. *« Anouchka, c'est le soleil pour moi ! »*, dit-elle avec un sourire malicieux. Âgée de 88 ans, elle bénéficie des soins de la Croix-Rouge à domicile depuis son retour de l'Hôpital Nord 92. *« Avant je sortais faire mes courses toute seule, maintenant je ne peux plus entrer dans ma baignoire pour prendre une douche »*, confie madame Barouch. C'est là que les soins à domicile prennent toute leur importance. Entrer dans une baignoire est un geste banal qui devient insurmontable arrivé à un certain âge ou en raison d'un problème de santé. C'est pourquoi venir faire la toilette est un moment privilégié et indispensable.

Rapports humains

Une fois la transmission réalisée par un petit appareil semblable à un smartphone et la feuille de suivi remplie, Anouchka prend congé, non sans avoir échangé quelques mots avec sa patiente, car les soins à domicile passent par les rapports humains. Après un rapide trajet en voiture, elle trouve une place pour son second rendez-vous. Il s'agit de monsieur Auffret, un octogénaire qui vient tout juste de sortir de l'Hôpital Nord 92. Sa fille, jeune retraitée, est présente pour accueillir l'aide-soignante. *« J'ignorais que ça existait, explique-t-elle d'un air soulagé. Lorsque mon père a dû rentrer chez lui, je ne savais pas comment faire et c'est l'assistante sociale de l'hôpital qui m'a expliqué qu'il y avait ce service à Villeneuve. Ensuite ce fut très simple. »* En partant dans la salle de bains pour sa douche aidé par Anouchka, monsieur Auffret rappelle qu'un rendez-vous doit être pris avec un prestataire pour prendre des mesures dans ses toilettes afin de poser un rehausseur. Il est aussitôt rassuré, le rendez-vous est bien programmé.

Des journées chargées

Alors que Monsieur Auffret est confortablement installé dans son fauteuil adapté devant la télé, Anouchka repart pour continuer sa tournée. *« Je rends visite à 7 personnes les lundis et les vendredis et le reste de la semaine environ 5 personnes par jour »*, détaille-t-elle. Selon les besoins, il peut y avoir deux visites par jour chez un patient, voire

trois en cas de soins comme la pose de bandages aux jambes, en milieu de journée puis en fin d'après-midi pour les retirer. Il s'agit de soins sur mesure adaptés aux besoins des personnes qui peuvent évoluer en fonction de leur état de santé. Un service précieux et en plein développement qui permet à une soixantaine de seniors villenogarennois de continuer à rester à leur domicile malgré une perte d'autonomie. D'ailleurs le SSIAD recrute des aides-soignantes supplémentaires (voir coordonnées ci-dessous). **vm**

SOINS À DOMICILE ET INFIRMIÈRES LIBÉRALES

Les soins à domicile de la Croix-Rouge ne sont pas à confondre avec le travail des infirmières libérales. Le SSIAD entre en jeu dans le cas d'une perte d'autonomie d'une personne âgée nécessitant notamment une toilette quotidienne. Si la personne a seulement besoin de soins infirmiers classiques, comme effectuer une prise de sang ou se voir administrer un traitement spécifique sur prescription de son médecin, le patient peut faire appel à l'une des infirmières libérales travaillant sur Villeneuve. Leurs coordonnées sont publiées en page 31 de chaque numéro du Villeneuve Mag.



SERVICE DE SOINS INFIRMIERS À DOMICILE DE LA CROIX-ROUGE FRANÇAISE ANTENNE DE VILLENEUVE-LA-GARENNE DU LUNDI AU VENDREDI TEL. : 01 41 21 41 28 196 BOULEVARD GALLIENI



Nassim Khetala,
radiologue et co-
fondateur d'Imagerie
Médicale VLG.

Nassim Khetala

Radio Villeneuve

Co-fondateur du centre d'imagerie médicale IMVLG dans le nord de la ville, le radiologue de 37 ans inaugurera une autre structure radiologique d'envergure, au sein de l'Hôpital Nord 92, avant la fin de l'année. Le globe-trotter tenait absolument à ouvrir ses différents cabinets dans les quartiers populaires pour lutter contre les déserts médicaux. Radiographie d'un parcours singulier.

Ce n'est finalement pas un hasard si Nassim Khetala a ouvert un centre d'imagerie médicale à Villeneuve. Alors petit garçon, le natif de Noisy-le-Sec en Seine-Saint-Denis, se rend régulièrement au parc des Chanteraines en famille, où à l'époque la baignade est autorisée. Un jour, un événement dramatique se produit. « *J'ai sauvé ma petite cousine qui était en train de se noyer alors qu'elle avait échappé à la vigilance de ma tante, se remémore le médecin, encore ému. J'y ai vu comme un signe.* » Au lycée, Nassim se passionne pour les avions de chasse, beaucoup moins pour les cours. C'est finalement deux semaines avant le début des épreuves du bac qu'il a le déclic. « *Mon père m'a dit qu'il avait perdu espoir en moi. Cela m'a fait un choc* », confie le père de trois enfants. Le jeune homme décroche le précieux sésame et s'inscrit en fac de médecine, comme son frère, devenu chirurgien-dentiste. « *Je décide alors de tout donner et de travailler tous les jours très dur de 8h à 22h, jusqu'au concours.* »

Deux années sabbatiques pour voyager

Il obtient finalement les spécialités «dentaire» et «kiné», mais préfère redoubler sa première année pour poursuivre en médecine, tout en effectuant à côté des petits boulots éreintants comme veilleur de nuit dans un hôtel. En 4^{ème} année, l'étudiant fait un break et consacre deux années de sa vie à parcourir le monde, notamment l'Asie du sud-est, avant de revenir sur les bancs de la fac et de choisir sa spécialité. « *J'ai opté pour la radiologie car je suis passionné d'anatomie mais aussi par l'aspect high-tech de cette branche* », indique celui qui a fréquenté l'hôpital

Avicenne (93) en stage puis effectué son internat au CHU de Rouen. Mais depuis longtemps, trotte dans un coin de sa tête l'idée de lancer sa propre structure. Il s'associe alors à son collègue et ami radiologue, Abderrahmane Hedjoudje, rencontré en Normandie.



Renforcer l'offre de soins sur Villeneuve et œuvrer à l'utilité publique

Priorité aux patients

« *Dans mon projet, je tenais absolument à éviter ce qui se passe en biologie médicale où les laboratoires sont rachetés par des groupes privés. C'est le danger de la financiarisation du secteur médical. Dans certains centres de radiologie, je ne m'y retrouvais plus non plus. Certains patients ne voyaient pas de médecin et ne récupéraient leur compte-rendu que quelques jours plus tard pour des raisons de rentabilité* », explique le globe-trotter, parti aussi en Amérique du Nord et en Australie pour comparer les systèmes de santé. En 2020, en passant devant l'Hôpital Nord 92, le radiologue a l'idée de créer une extension à l'établissement pour ouvrir un centre d'imagerie médicale qui n'existe pas encore à Villeneuve, ville qui le rattache à l'épisode marquant de son enfance. Le projet d'envergure, sur quatre étages, met sept mois à se ficeler autour de trois acteurs: Adef Résidences qui gère l'Hôpital Nord 92, la Ville de Villeneuve et IMVLG, la société de Nassim Khetala et Abderrahmane Hedjoudje.

Près de deux ans sont ensuite nécessaires pour obtenir l'autorisation de l'Agence Régionale de Santé (ARS).

20 employés dans les deux centres de radiologie

En attendant que les travaux ne débutent en 2024, les deux associés se font la main en fondant leur premier cabinet d'imagerie médicale à Garges-lès-Gonesse (95) fin 2023, puis à Villeneuve, dans le nord de la commune, dans des locaux flambants neufs avec du matériel dernier cri, en juillet 2024. Le cabinet fait partie intégrante de la nouvelle maison de santé qui comprend une pharmacie et un futur cabinet médical. « *Notre objectif est de renforcer l'offre de soins sur Villeneuve et d'œuvrer à l'utilité publique. Nous avons décidé de tarifier en secteur 1, tout en ne négligeant pas le qualificatif.* » Le groupe IMVLG emploie une vingtaine de personnes et prévoit une vingtaine d'embauches supplémentaires lorsque le centre d'imagerie médicale de l'Hôpital Nord 92 sera inauguré en fin de l'année, avec du matériel de pointe, rare en Île-de-France. L'équipe du cabinet sera bientôt rejointe par un nouveau membre de la famille: la petite sœur de Nassim qui passe en ce moment son diplôme de... manipulatrice radio. **vm**



ÉCOUTEZ 3 QUESTIONS INÉDITES POSÉES À NASSIM KHETALA EN SCANNANT LE QR CODE

Bilan des visites de quartier : la proximité en actes

Les Comités Consultatifs de Quartier (CCQ) de printemps ont fait le bilan des résolutions des problématiques recensées, deux mois auparavant, par les présidents de quartiers. Des actions d'hyper-proximité placées sous le signe de l'efficacité.



Le Maire, Pascal Pelain, Lahcen Baylal, Maire-adjoint en charge de la Vie des quartiers et Salah Kobbi, conseiller municipal à la Vie des quartiers, lors du CCQ du 5 mai.

Photo : Benjamin Cougnot

Les premières sessions de CCQ de l'année ont débuté le 5 mai, en présence du Maire Pascal Pelain. Ces rencontres de démocratie directe, qui ont lieu dans chacun des six quartiers de la ville, se déroulent jusqu'à début juin. Il y a notamment été dressé un bilan du suivi des problématiques relevées en mars. Ces rendez-vous, qui rythment la vie des Villenogarenois, permettent aux habitants de s'exprimer, de questionner et d'échanger avec les élus et les responsables des services municipaux compétents, ont également été

l'occasion d'en savoir davantage sur les grands projets, tels que le marché ou la future médiathèque.

Des actions rapides

En ce qui concerne la nouvelle organisation des visites de quartiers, mise en place l'année dernière, elle se révèle très positive. Ainsi, par exemple, lors de la visite du 5 mars, un trou dans le trottoir situé au niveau du 46 boulevard Charles-de-Gaulle, a été observé. Ce risque pour les piétons et gêne pour la circulation des personnes

à mobilité réduite, poussettes d'enfants ou bien de chariots de courses, a été réparé dès le 2 avril. Idem pour le parking public du quai d'Asnières situé en face du Centre culturel. Identifiée le 10 mars, l'ornière, assez profonde a été rebouchée, le 16 avril, par le service Voirie de la Ville. L'une des actions du printemps les plus spectaculaires est sans doute celle réalisée à l'intersection de la rue Paul-Signac et le mail Roger-Prévoit. Contrairement à l'intersection avec l'avenue du Ponant, elle ne disposait pas de barrières de protection pour les piétons. C'était chose faite à peine 18 jours plus tard.

D'autres travaux relèvent du Département

Cette procédure de recensement auprès de la Mairie par les experts du quotidien, que sont les habitants eux-mêmes, a démontré toute son utilité. Lorsque les constats concernent la voirie gérée par la Ville, ils sont suivis rapidement d'une action. Pour d'autres, qui se trouvent sur le territoire du Département des Hauts-de-Seine, comme le boulevard Charles-de-Gaulle, où il n'est pas autorisé aux services de la Ville d'intervenir, les informations ont été aussitôt transmises. Le Département, alerté par le service municipal de la Voirie, qui a confirmé les constats de trous et de bosses dans les trottoirs lors de la visite de quartier, devrait agir dans les meilleurs délais. Si ce n'est pas le cas, la Ville ne manquera pas de relancer les services concernés des Hauts-de-Seine.

Laverie pour la restauration collective : première mondiale à Villeneuve

En sa qualité de Maire de Villeneuve-la-Garenne, Pascal Pelain est également président de la Semelog, chargée de gérer la future laverie mutualisée, dont les travaux sont en cours. Ce véritable bijou de technologie assurera le lavage de matériels réemployables utilisés par des cuisines centrales préparant 160 000 repas par jour dans ses locaux de Villeneuve.

Depuis le 1^{er} janvier, la loi EGalim impose à la restauration collective des établissements scolaires de ne plus utiliser de contenants alimentaires en plastique pour la cuisson, la réchauffe et le service. Un vrai casse-tête pour le Syrec (l'établissement public chargé de préparer l'ensemble des repas de la restauration scolaire à Villeneuve) qui avait anticipé depuis longtemps ce changement majeur avec son partenaire Tables Communes (ex-Siresco) et réfléchi à l'utilisation de contenants réemployables. Cette démarche s'est matérialisée par le projet de création d'une laverie mutualisée à Villeneuve-la-Garenne, localisée dans la ZAC des Chanteraines. Il s'agit d'une société d'économie mixte, baptisée Semelog, qui regroupe 26 collectivités territoriales en Île-de-France et présidée par le Maire de Villeneuve, Pascal Pelain.

Présidée par Pascal Pelain

« Une solution concrète à la mutation de la restauration collective publique vers le zéro plastique et un beau projet au service de la santé des enfants, d'une économie circulaire et durable, du développement de l'emploi local et de l'insertion », résume Pascal Pelain. Pour mener à bien ce projet de près de 35 millions d'euros d'investissement, la Semelog comprend sept actionnaires publics locaux (Tables Communes, le Syrec, le Siplarc, Coclico, le Département de la Seine-Saint-Denis, les communes de Saint-Denis et de Nanterre), ainsi que 3 acteurs privés et institutionnels (Caisse des Dépôts, Crédit Mutuel ARKEA et S. Coulbault Consulting). Plus concrètement, l'usine sera ultra-connectée et bénéficiera de caméras intelligentes pour effectuer des contrôles qualité.

À la pointe de la technologie

Elle sera surtout très efficace et performante (9 tunnels de lavage seront installés dont certains de 20m de long avec des pompes dont la pression pourra atteindre 10 bar) pour consommer le moins d'eau et de lessive possible, et également robotisée pour les tâches les plus difficiles. Tous les jours, plus de 100 000 pièces seront lavées. « Cette PME industrielle verte, véritable start-up d'initiative publique, est une première mondiale », se félicite Gilbert Branchet, le directeur général de la Semelog. Les travaux d'extension du bâtiment, qui passera d'une superficie 4 000 m² à 5 000 m², ont démarré en décembre 2024 et l'aménagement a débuté il y a un mois, pour une livraison prévue à la fin de l'année 2025. 



Le Maire Pascal Pelain, président de la Semelog.

EN CHIFFRES

100 000
PIÈCES LAVÉES PAR JOUR

26
COLLECTIVITÉS
TERRITORIALES
CONCERNÉES

35 M€
D'INVESTISSEMENT

450
TONNES DE DÉCHETS
EN MOINS PAR AN

La Majorité municipale

Renforcement de l'offre de santé sur la ville

Depuis des années, le nombre de professionnels de santé ne cessait inexorablement de diminuer sur notre territoire, inquiétant légitimement de très nombreux Villenogarennois.

Au cours de ce mandat, nous aurons réussi à inverser cette tendance délétère.

D'abord, et comme annoncé en début de mandat, trois Maisons de santé ont ouvert ou le seront bientôt ! La Maison de Santé Averroes, à Jean-Moulin, accueille déjà deux médecins généralistes et des professionnels paramédicaux, grâce à un accompagnement significatif de la Ville. À la Banane, dans le sud de Villeneuve, deux médecins généralistes et une sage-femme doivent s'installer après l'été. Quant à la Maison de Santé du nord de la ville, elle accueille déjà une pharmacie ainsi qu'un grand centre d'imagerie médicale et l'installation de plusieurs médecins généralistes et spécialistes est prévue début 2026.

Au centre-ville, la pharmacie s'apprête à s'agrandir, avec un cabinet médical et une parapharmacie, et à déménager dans des locaux bien plus grands, à la place...

du McDonald's : tout un symbole ! Juste à côté, l'équipe de kinés du Mail s'est agrandie, avec l'installation de quatre nouveaux professionnels dans un local au pied de la résidence Barbusse.

Enfin, l'Hôpital Nord 92 continue son développement. Après l'arrivée d'un centre de consultation ophtalmologiques en 2021, l'extension du bâtiment est lancée et les travaux sont en cours pour accueillir un centre d'imagerie ultra-moderne qui permettra de répondre aux besoins des Villenogarennois : un projet de longue haleine que notre équipe municipale accompagne depuis le premier jour.

Ces avancées qui permettent aux Villenogarennois un meilleur accès aux soins ne doivent rien au hasard. Il s'agit-là d'une politique volontariste, j'irais même jusqu'à dire un « combat », que nous menons depuis 2020 : démarchage des professionnels de santé, lancement de travaux financés par la Ville, accompagnement financier des loyers, etc.

En plus de ces nombreuses installations qui soulagent le tissu médical local, nous avons grandement accentué l'aspect prévention de notre politique santé ces deux dernières années : les animations et les ateliers, notamment pour la lutte

contre les cancers, se sont multipliés, ainsi que la sensibilisation indispensable à l'hygiène bucco-dentaire auprès des écoliers de Villeneuve.

Il convient toutefois de souligner une incohérence : les communes ne disposent d'aucune responsabilité en matière de santé, et l'État refuse de leur attribuer une quelconque compétence dans ce domaine. Pourtant, notre ville, à l'instar de nombreuses autres, démontre qu'avec la volonté et la détermination d'une équipe municipale engagée, il est possible d'endiguer ce que l'État semble parfois accepter passivement comme une fatalité : la dégradation des services publics dans des secteurs aussi fondamentaux que la santé.

Malgré nos nombreux efforts et les incontestables améliorations dans l'accès aux soins à Villeneuve, il reste encore beaucoup travail : nous continuerons donc à nous battre pour un service public de qualité, particulièrement dans la santé.

Pascal Pelain
Maire, pour la Majorité municipale



PLAN CANICULE

Prenez les devants, faites-vous connaître



Afin de prévenir les effets d'une éventuelle canicule, la ville de Villeneuve-la-Garenne élabore chaque année un « plan canicule ».

Le Centre Communal d'Action Sociale met donc en place un registre des personnes vulnérables (**personnes âgées de 60 ans et plus et/ou personnes adultes handicapées**) qui pourraient ainsi être contactées en cas de fortes chaleurs : des conseils appropriés et une assistance particulière pourraient leur être apportés si elles le souhaitent.

→ Pour vous-même ou l'un de vos proches, vous pouvez contribuer à ce dispositif de prévention et de solidarité en complétant le coupon ci-dessous et en le retournant au CCAS (dépôt à l'accueil ou envoi postal à CCAS – 28 avenue de Verdun – 92390 Villeneuve-la-Garenne).

→ À réception de votre coupon, le CCAS prendra contact avec vous afin d'obtenir des renseignements complémentaires.

- Madame
- Monsieur
- Madame et Monsieur

Nom :

Prénoms :

Adresse :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

- Autorise(nt) le CCAS à m'inscrire / nous inscrire dans le fichier du Plan canicule 2025

Groupes d'opposition

Libres & citoyens

La fin du désert médical ?

Grande cause municipale au sortir du Covid, la santé semble avoir trouvé une énergie auprès de la majorité. Là, le maintien de l'hôpital, ici un beau centre d'imagerie, un peu partout des centres médicaux à venir (espérons qu'on ne les attende pas trop longtemps). Mais qu'en est-il de la santé de nos compagnons.

Depuis le fiasco du précédent cabinet, repris puis achevé par des investisseurs douteux, c'est le désert. Pourtant Villeneuve est une ville qui aime la nature et les animaux.

Comment bien s'occuper d'eux s'il n'y a pas un lieu et des référents pour ça ?

Un cabinet vétérinaire c'est aussi un espace de rencontres pour tous ceux qui aiment protéger le vivant.

Rappelons aussi que la bonne santé des maîtres passe toujours par la bonne santé de leur compagnon.

Contact@libres-et-citoyens.org

Erick Peleau, Jérémie Lagarde, Christophe Douay,
Conseillers municipaux

Union pour Villeneuve

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Emmanuelle Saunier, Conseillère municipale
Abdelaziz Bentaj, Conseiller municipal

Villeneuve libre et engagée pour agir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Mariam Kanté, Conseillère municipale

Villeneuve Ville d'Avenir

Texte non parvenu dans les délais impartis.

Yaël Lévy, Sandrine Payet, Conseillères municipales
Abdel Aït Omar, Conseiller municipal

Villeneuve La Gauche, écologiste et solidaire

Ne rien faire c'est être complice.

A la suite des attaques terroristes du Hamas le 7 octobre 2023, plus de 52000 Gazaouis sont morts sous une pluie de bombes, dont plus de 15000 enfants. Ce n'est plus de la « légitime défense », c'est un massacre. Nous assistons à un véritable nettoyage ethnique, à une famine délibérément organisée comme arme de guerre.

Il s'agit d'un génocide dont l'objectif est d'anéantir le peuple palestinien et d'étendre la colonisation. De L'Ile-Saint-Denis à Gennevilliers, Villeneuve est voisine de villes qui avec leurs Maires, leurs élu-e-s se mobilisent, manifestent, organisent la solidarité. Face à l'horreur se taire c'est cautionner, ne rien faire c'est être complice. La population de notre ville, sa jeunesse désespèrent de l'inaction de l'équipe municipale.

Notre tribune est un appel pour qu'à Villeneuve aussi la pression populaire s'exerce enfin.

Gabriel Massou, Conseiller municipal
Eve Nielbien, Conseillère municipale

Déménagement provisoire de votre Centre Administratif

La modernisation du Centre Administratif sera lancée en septembre. Durant les cinq mois de travaux, la continuité du service public sera maintenue avec l'installation provisoire des services juste en face dans l'Hôtel de ville. Villeneuve Mag vous explique comment et pourquoi.

Créé, il y a 30 ans en extension de l'Hôtel de ville, l'actuel Centre Administratif avait besoin d'être repensé et modernisé pour répondre au mieux à l'attente des Villenogarennais, conformément à la certification Qualivilles. C'est pourquoi le Maire Pascal Pelain et son équipe ont étudié les améliorations à apporter à ce lieu indispensable au quotidien des Villenogarennais. Tout a été pensé pour que les usagers puissent continuer à faire leurs démarches administratives sans encombre. Dès la rentrée de septembre le service des Affaires Générales, le service Habitat et Logement, l'Espace Famille et le CCAS seront transférés dans l'Hôtel de ville, juste en face.

Un Centre Administratif provisoire parfaitement aménagé et fonctionnel

Durant la durée des travaux de rénovation du Centre Administratif, la salle des mariages au rez-de-chaussée de l'Hôtel de ville, sera aménagée pour assurer la continuité du service public. À partir de septembre, l'accès au Centre Administratif se fera par la porte vitrée de l'Hôtel de ville située sous la passerelle. Une fois à l'intérieur, rien ne change. Celles et ceux qui l'ont déjà utilisée, retrouveront la borne numérique. Il sera toujours possible de se renseigner au guichet d'accueil qui se trouvera à l'entrée. Une salle d'attente sera installée pour patienter avant d'être pris en charge par l'agent du service concerné, situé dans l'un des bureaux disposés en boxes (voir plan) : Affaires Générales (où faire vos papiers d'identité), Espace Famille, Habitat et Logement, et CCAS. Derrière les boxes, un espace commun accessible aux personnes à mobilité réduite (PMR) sera réservé aux permanences. Pour accueillir au mieux les Villenogarennais, il a été prévu d'installer des toilettes accessibles aux personnes à mobilité réduite.



Zone réservée aux agents, non accessible au public

- 1 Accueil**
Présentez-vous au guichet d'accueil ou rendez-vous à la borne numérique.
- 2 Salle d'attente**
- 3 Zone de démarches administratives**
Vous êtes appelé à vous rendre au bureau correspondant à vos démarches.

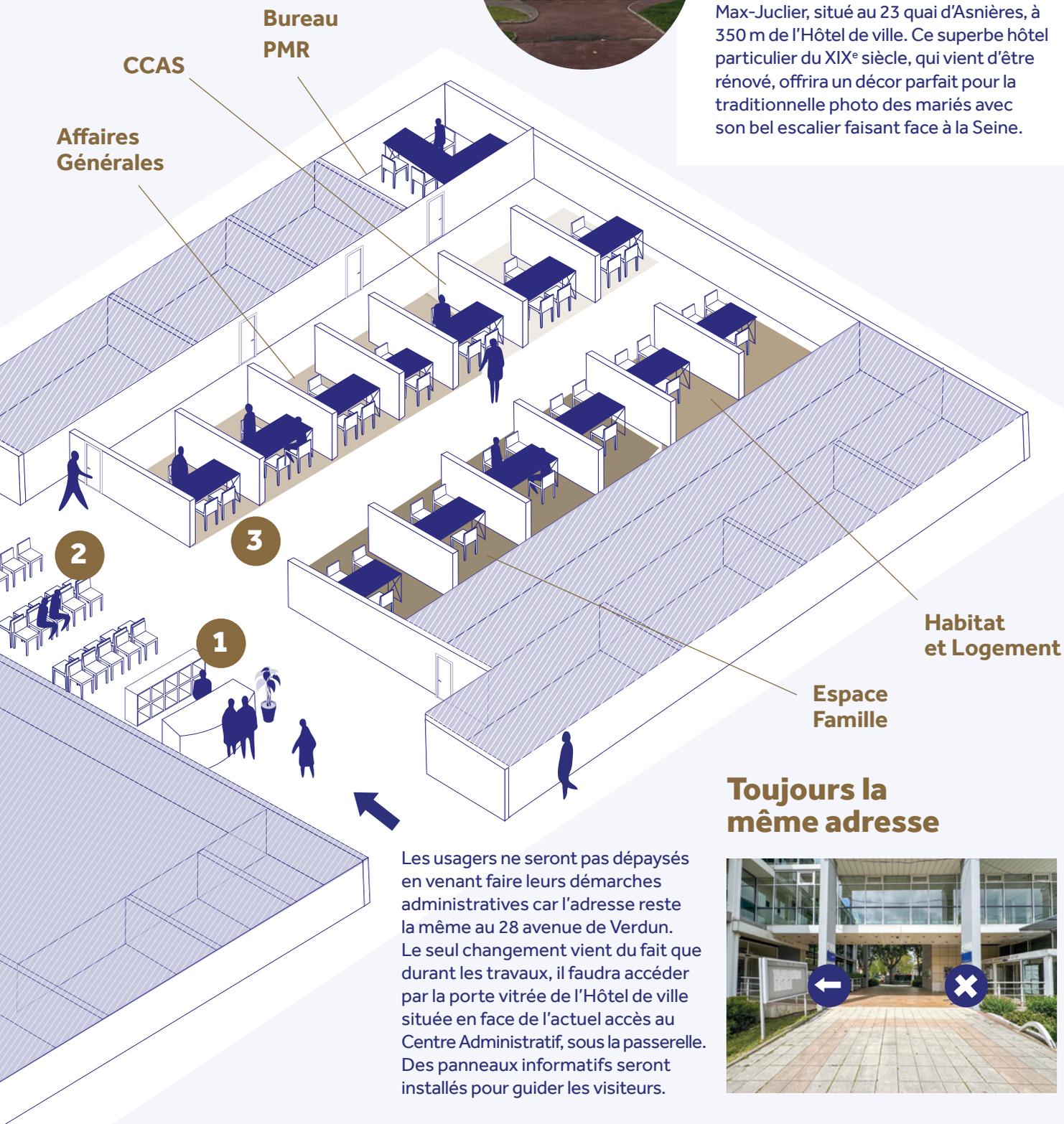
WC PMR

Centre Administratif installé dans l'Hôtel de ville de septembre 2025 à janvier 2026



Nouvelle salle des mariages

À partir du 28 juin, les mariages seront officiellement célébrés au Centre Culturel Max-Juclier, situé au 23 quai d'Asnières, à 350 m de l'Hôtel de ville. Ce superbe hôtel particulier du XIX^e siècle, qui vient d'être rénové, offrira un décor parfait pour la traditionnelle photo des mariés avec son bel escalier faisant face à la Seine.



Toujours la même adresse

Les usagers ne seront pas dépayés en venant faire leurs démarches administratives car l'adresse reste la même au 28 avenue de Verdun. Le seul changement vient du fait que durant les travaux, il faudra accéder par la porte vitrée de l'Hôtel de ville située en face de l'actuel accès au Centre Administratif, sous la passerelle. Des panneaux informatifs seront installés pour guider les visiteurs.





Je suis très fière de constater par cette enquête de satisfaction que le travail des agents, qui peut se révéler parfois complexe, soit reconnu par les habitants

Sandrine Hertig
Maire-adjointe
en charge de l'Espace Famille
et des Affaires Générales

MODERNISATION DU CENTRE ADMINISTRATIF

Après avoir obtenu la certification Qualivilles, pour la qualité de ses services auprès de ses habitants, la Ville de Villeneuve-la-Garenne continue d'améliorer l'accueil du public en modernisant, à l'automne prochain, les locaux de son Centre Administratif. L'enquête de satisfaction des usagers réalisée dans le cadre de la certification Qualivilles, a permis d'enrichir ces travaux, avec notamment une correction apportée dans la conception des espaces d'entretiens pour une plus grande confidentialité. *Villeneuve Mag* vous en dira plus sur ces améliorations dans un prochain Point sur les projets.

Qualité de l'accueil **des usagers**

Les travaux de modernisation du Centre Administratif ont été pensés pour une amélioration du service aux usagers, allant de pair avec la certification Qualivilles.

Dans le cadre de la démarche d'amélioration continue du service aux usagers voulu par le Maire Pascal Pelain, un travail avec toutes les équipes du Centre Administratif, de la Direction Générale et des services supports, avait été entrepris pour renforcer la relation citoyenne, la qualité de l'accueil, les modes de fonctionnement, des process de l'ensemble des services, ainsi que la qualité de vie au travail des agents. Après une analyse pointue de ces améliorations par l'Agence française de normalisation (Afnor), la Ville a obtenu l'année dernière la certification Qualivilles.

Enquête de satisfaction

Cette certification n'est pas immuable et nécessite aux collectivités qui l'ont obtenue de maintenir leur niveau de qualité et de continuer à s'améliorer pour la conserver. Parmi leurs obligations, elles ont le devoir de faire une enquête de satisfaction annuelle auprès de leurs usagers. Cette étude fut réalisée en septembre 2024 auprès des personnes qui se sont rendues au Centre Administratif pour leurs démarches. Elle donne une image de l'état de la situation qui est plutôt positive car les usagers, ayant participé, ont donné une note de satisfaction globale de 9,4/10. Pour ce qui est du canal téléphonique, 92 % sont satisfaits de la rapidité à obtenir une réponse, 94 % ont apprécié la courtoisie et la disponibilité des agents et 96 % ont été satisfaits de la compréhension de leur demande formulée. Les points forts concernent le délai de seulement quelques jours pour prendre un rendez-vous avec chaque service (hors période estivale pour les CNI/Passport),

le respect des horaires du service Logement, la rapidité de traitement des demandes d'acte, ainsi que des courriels aux affaires générales. Cette enquête de satisfaction a également permis de récolter des avis et commentaires qui ont été pris en compte pour l'amélioration constante de la qualité des services.

QU'EST-CE QUE QUALIVILLES ?

Qualivilles est un référentiel de certification de service qui porte sur la qualité de la relation citoyenne (relations quotidiennes des habitants de la commune avec les services municipaux). Il s'adresse aux acteurs des collectivités territoriales.

4^e

ÉDITION

VILLENEUVE JAZZ

ANTONIO LIZANA

VENDREDI 4 JUILLET

20H PARVIS DE L'HÔTEL DE VILLE

VILLENEUVE-LA-GARENNE

VILLENEUVE92.COM



25
MAI

Mai à vélo

Dans le cadre de l'opération « Mai à Vélo » à Villeneuve, de nombreux cyclistes villenogarennois s'étaient donnés rendez-vous sur le parvis de l'Hôtel de ville où ils avaient la possibilité de faire réparer leur bicyclette et de suivre une sensibilisation à la sécurité routière par la Police Municipale, avant de prendre la route pour Paris.

Un parcours mis en place par les équipes de la « Convergence » qui les ont fait voyager de Saint-Ouen-sur-Seine aux Invalides, avant d'effectuer une parade dans la capitale.



Photo : Bertrand Guigou

8
MAI

Armistice de la Seconde Guerre mondiale

Le Maire Pascal Pelain, son adjoint en charge du Devoir de Mémoire, Frédéric Rarchaert, les associations des anciens combattants, des membres du Conseil Local des Jeunes et du Conseil Municipal de la Jeunesse, s'étaient réunis au cimetière ancien pour célébrer les 80 ans de l'Armistice du 8 mai 1945, au son de l'Harmonie et de la chorale Orphée de l'école de musique. « *En ces temps troublés, quoi de plus important que de continuer à affirmer notre attachement à la liberté* », a déclaré Pascal Pelain.



Photo : Bertrand Guigou



Tournoi Nicolas Borriello

Comme chaque année, le Centre Sportif Philippe-Cattiau accueillait le tournoi de football Nicolas Borriello, du nom de l'ancien animateur de la Ville décédé en 2020, qui a aussi donné son nom au terrain de foot5 situé à quelques mètres. Ambiance conviviale et chaleureuse, matchs de foot de qualité et animations pour toute la famille ont marqué cette journée.

8
MAI



Photo: Bertrand Guigou



17
MAI

Photo: Bertrand Guigou

Conciliabule

Pour clôturer la saison culturelle en beauté, la Ville de Villeneuve-la-Garenne a choisi de programmer à la salle Malraux le spectacle musical adapté aux tout-petits, *Conciliabule*. Au cœur d'une bulle aquatique et aérienne, deux êtres prennent forme et communiquent dans un univers imaginaire, en développant un langage qui leur est propre. Un spectacle inventif et délicat, teinté de poésie.



23
MAI



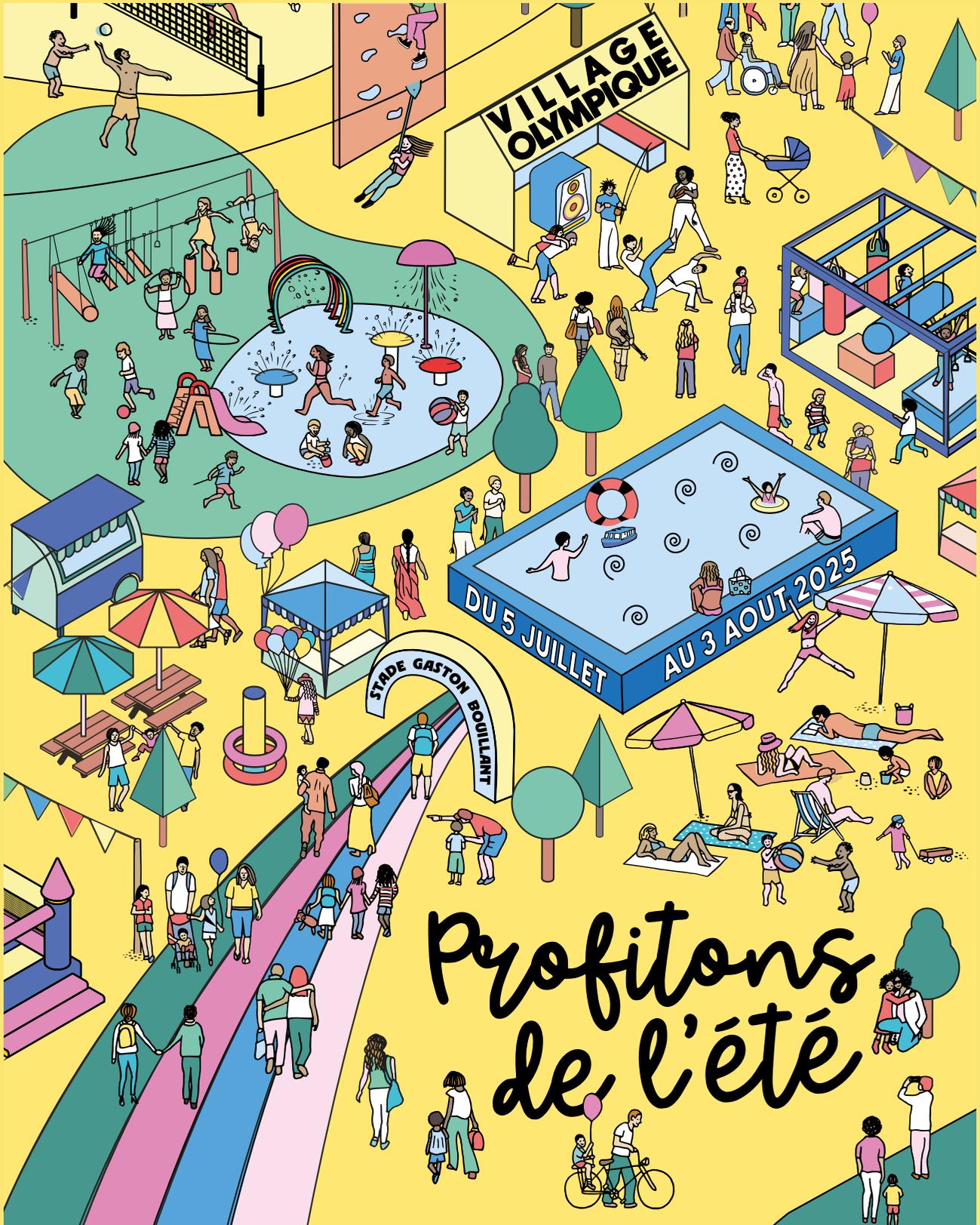
RETROUVEZ
TOUTES LES PHOTOS
SUR NOTRE
COMPTE FLICKR

Soirée Foodtrucks & musique

La dernière soirée « Foodtrucks et musique » de la saison, sur le parvis de l'Hôtel de ville, a rassemblé de très nombreux Villenogarennois venus se régaler de délicieux ramen, burgers, hot-dogs et gaufres, et écouter la musique soul, jazz, hip-hop et yiddish de la pianiste et chanteuse Gaëla Braun du groupe Loopergirl. Rendez-vous le 5 septembre pour le prochain événement mixte concert et gastronomie !

Photo: Bertrand Guigou

VOTRE ÉTÉ AU STADE GASTON-BOUILLANT



Profitons
de l'été



**PROGRAMME
DE VOTRE ÉTÉ SUR
VILLENEUVE92.COM**



f x @ y .. ≡ in d

PRÉVENTION

Sensibilisation contre les tirs de mortiers

Un policier municipal, un pompier et un artificier sont intervenus au collège Pompidou, le 30 avril, pour parler des dangers des artifices. Des échanges instructifs en ont découlé avec les élèves.

Un film sur un tir de mortier aux conséquences dramatiques devant un collège en guide d'introduction. Les élèves de 6^e de Pompidou entrent immédiatement dans le vif du sujet : pendant deux heures, ils seront sensibilisés dans tous les détails aux dangers des artifices. Une formation*, financée par la Cité Éducative et dispensée par Mamoudou, pompier et président de l'association villenogarennoise A3P, Julien, artificier et membre de l'association Raid Aventure à l'origine du court-métrage présenté en début de séance et Azedine, policier municipal de la Ville. Après avoir précisé les différentes catégories d'artifices, tous interdits aux moins de 18 ans, (hormis le F1 aux moins de 12 ans) à utiliser par des professionnels, ainsi que l'indispensable distance de sécurité à respecter, Julien a souligné l'importance de ne pas les acheter à la sauvette. «*Tout est réglementé et seuls les fournisseurs officiels ont le droit de vendre la plupart des références, indique-t-il. Je sais que certains peuvent s'en procurer grâce à Snapchat.*» Mamoudou détaille ensuite le risque de blessures ou de brûlures auxquelles peuvent s'exposer ceux qui manipulent des artifices sans précaution.

Risque d'incendies dramatiques

«*Un feu peut aussi se déclarer dans un immeuble avec un tir de mortier et c'est la vie des habitants et des pompiers que vous mettez alors en danger. Ne jouez pas avec ça*», exhorte-t-il. Azedine termine la session sur les risques juridiques encourus : peine doublée si les artifices sont vendus sur le web, 10 ans d'emprisonnement et 150 000 euros d'amende si un incendie est provoqué...

«*L'artifice peut devenir une arme par destination,* » insiste-t-il, tout en rappelant la possibilité pour les collégiens de contacter la plateforme du ministère de l'Intérieur Pharos en cas de comportement dangereux ou illicite constaté en ligne. «*Comme les adultes, la Police Municipale est là pour vous aider.*» **Vm**

* Cette action a été mise en place dans le cadre du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).



Photo: Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)



Photo: Bertrand Cagnon

OPÉRATION SÉCURISATION DANS LE TRAM

Une opération de sécurisation des transports en commun, menée conjointement par la Police Municipale de Villeneuve-la-Garenne et la RATP, a été organisée à la station de tramway Mairie de Villeneuve, le 25 avril. Le Maire, Pascal Pelain, et son adjoint en charge de la Sécurité, Frédéric Rarchaert, étaient sur le terrain pour assister à cette action de prévention autour du T1, récemment rénové, largement impacté par des fraudes et de nombreuses incivilités.

NUMÉRIQUE

Le site internet Villeneuve92.com 100% accessible

Lancé il y a tout juste un an, le nouveau site web de la Ville de Villeneuve-la-Garenne est compréhensible et utilisable par les personnes en situation de handicap.

Engagée dans la modernisation de son administration, la Ville de Villeneuve-la-Garenne rend ses supports numériques accessibles. Conformément à la loi n°2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées, son nouveau site internet, lancé il y a un an, est compréhensible et utilisable par les personnes en situation de handicap. Petit retour en arrière. Dès la rédaction du cahier des charges de l'appel d'offres lancé pour trouver une agence web qui élaborerait la nouvelle version de villeneuve92.com, la Commune a souhaité que cette nouvelle plateforme puisse répondre à un maximum d'exigences du Référentiel Général d'Amélioration de l'Accessibilité, édité par la Direction interministérielle du numérique (DINUM).

Synthèse vocale et assistant virtuel

Et depuis février 2025, le site internet de la Ville est en conformité totale avec ce référentiel (dans sa version 4.1). Cela se traduit en ligne par la mise en place d'une synthèse vocale (pour les internautes aveugles ou malvoyants) et d'un assistant virtuel, la traduction des contenus en huit langues, la possibilité pour l'utilisateur d'agir sur le paramétrage des contrastes et les tailles de police, de naviguer sans utiliser la souris avec le clavier uniquement ou via un écran tactile. Sur le plan éditorial, l'accent a été mis sur le choix d'un contenu simple et pragmatique, de limiter au maximum les images (énergivores et difficiles en termes d'accès) dans les pages de fond, ainsi que la publication de tutoriels pour favoriser l'appropriation de nouveaux repères.

Conformité avec la Charte Handicap

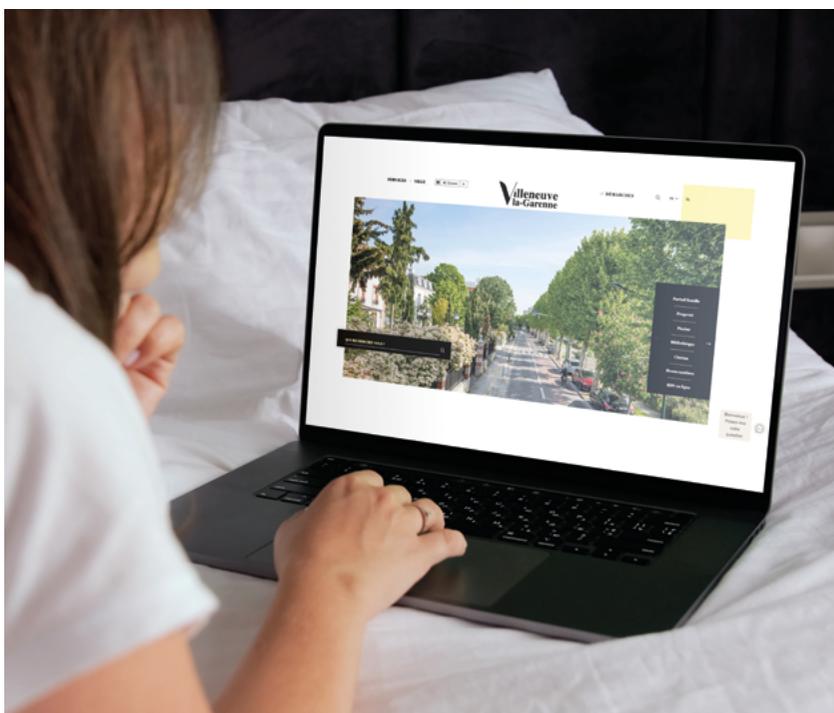
Enfin, des sessions d'information avec le conseiller numérique de la Ville sont organisées régulièrement. «*En tant qu'acteur civique responsable, la commune, premier échelon de service public numérique accessible, inclusif, performant, et qui répond aux besoins de l'ensemble des publics*», indique le Maire Pascal Pelain. Si au lancement du nouveau site, la Ville obtenait un taux de conformité moyen de 96,90%, le but était d'atteindre le plus rapidement possible les 100% dans le respect aussi

de la Charte Handicap, votée en Conseil Municipal en décembre 2023. En février 2025, un nouvel audit a permis de confirmer que l'objectif était atteint. 

EN CHIFFRES

178 345

**VISITES SUR
VILLENEUVE92.COM
EN UN AN**



DEVOIR DE MÉMOIRE

Journée commémorative du souvenir, de l'esclavage et de son abolition

Le 10 mai sur la coulée verte, le Maire Pascal Pelain a dévoilé une œuvre d'art, commandée par la Ville, pour que le site devienne un lieu de recueillement pour les Villenogarennois.

Villeneuve commémore chaque année, le 10 mai, le souvenir de l'esclavage et de son abolition lors d'une cérémonie officielle « pour ceux qui se sont battus pour l'abolition de ce système inhumain qui a broyé tant de destins », comme l'a rappelé le Maire Pascal Pelain, présent lors de la commémoration sur la coulée verte, avec d'autres élus. Une journée organisée avec l'association villenogarennoise les Amis des Îles qui effectue, depuis de longues années, un important travail de mémoire sur la question de l'esclavage. Il y a quelques mois, la Ville de Villeneuve-la-Garenne avait commandé à l'agence Quai 36 une œuvre d'art commémorative qui a été dévoilée ce même jour. Il s'agit d'une sculpture réalisée par l'artiste allemand, Georg Scheele, baptisée *Libération*.

La mémoire figée dans l'éternité du marbre

« La Mairie de Villeneuve-la-Garenne inscrit cet hommage dans la pierre, figeant la mémoire dans l'éternité du marbre », peut-on lire sur le cartel qui accompagne l'œuvre où il est également

reproduit un extrait de la Déclaration Universelle des Droits de l'Homme : « Nul ne sera tenu en esclavage ni en servitude ; l'esclavage et la traite des esclaves sont interdits sous toutes leurs formes. » La cérémonie s'est

conclue par un temps musical ponctué de percussions et de chants créoles. « Cette sculpture commémorative concrétise un véritable lieu de recueillement sur notre commune », a souligné Pascal Pelain.



L'artiste Georg Scheele, à gauche de la sculpture et le Maire Pascal Pelain, à droite.

Photo : Bertrand Guigou



Photo : Bertrand Guigou

EXPOSITION SUR LA SECONDE GUERRE MONDIALE JUSQU'AU 20 JUIN

Depuis le mois d'avril, le service Archives et Documentation de la Ville de Villeneuve-la-Garenne propose une exposition revenant sur la guerre 39-45 intitulée « Mobilisation, occupation, libération ». L'événement explore la Seconde Guerre mondiale, à travers les yeux des Villenogarennois, sur ces trois périodes. Après l'Espace Pierre-Brossolette et l'Espace Nelly-Roussel, un troisième lieu emblématique de la ville, La Fabrik, lieu dédié aux 16/25 ans, accueille l'expo jusqu'au 20 juin, afin de sensibiliser dès le plus jeune âge au devoir de mémoire.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

Semaine de la biodiversité à Villeneuve

Croisières pédagogiques sur le Marie-Louise pour les collégiens, œuvre florale déposée par les écoliers sur le parvis de l'Hôtel de ville, ou encore dimanche à vélo avec parcours jusqu'à Paris furent au programme, du 19 au 25 mai.

Une semaine pour célébrer la nature sous toutes ses formes. À Villeneuve-la-Garenne, la remise en service du Marie-Louise a déjà permis à plusieurs générations de Villenogarennois d'effectuer des croisières sur la Seine. Du 19 au 22 mai, ce fut au tour des 4^e des collèves Manet et Pompidou de naviguer pendant trois heures sur la péniche jusqu'au port de Gennevilliers dans le cadre d'un forum découverte des métiers. *«C'est un véritable éveil au fleuve pour les élèves, fait remarquer Bruno de Baecque, le guide de la visite. Nous avons évoqué le travail des impressionnistes sur les couleurs ou encore les activités autour du port de Gennevilliers, comme les conteneurs pour l'acheminement des vêtements et le Syctom pour le ramassage des ordures.»* Le 23 mai, des éco-délégués de Villeneuve, véritables ambassadeurs du développement durable dans leur école, ont participé au fleurissement de l'entrée de leur établissement, avant de se rendre sur le parvis de l'Hôtel de ville, pour former les lettres VLG avec des fleurs.

Balade urbaine et vélo

« Le développement durable, on en parle tout le temps en classe »,

indiquent Abrar et Noah, éco-délégués de CMI à l'école Jules-Verne A qui effectuent régulièrement des campagnes de sensibilisation sur le recyclage. Après la balade urbaine à la découverte de la biodiversité au parc des Chanteraines le 24 mai, une grande journée à bicyclette fut organisée dans le cadre de l'opération

«Mai à vélo», le 25 mai. Stands de réparation et de prévention routière, animée par la Police Municipale, ont précédé une grande balade à vélo sécurisée jusqu'aux Invalides dans le cadre de la « Convergence Vélo », avec pique-nique et parade dans Paris, pour clôturer cette semaine verte. **vm**



Les éco-délégués sont venus décorer le parvis de l'Hôtel de ville, le 22 mai.

Photo : Erwan Le Vexier (Ville de Villeneuve-la-Garenne)

100 % DES ÉCOLES LABELLISÉES E3D

À Villeneuve, l'ensemble des écoles maternelles et élémentaires sont labellisées E3D (Établissement en Démarche de Développement Durable). Elles s'engagent ainsi dans une démarche globale de développement durable à travers leurs projets éducatifs et gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets. Le collège Pompidou bénéficie également du même label E3D et le collège Manet en a fait récemment la demande. Des projets communs sont ainsi menés entre les différents établissements de la ville qui pourrait obtenir une labellisation globale pour l'ensemble du territoire.



Naissances

Bienvenue à

Yuna DHORNE HONNET, **24/04**
Soa KILANI, **29/04**
Ibrahim-Khaleel Cissé, **03/05**
Inayah JOSEPH NINO, **11/05**
Taher SOLTANE, **16/05**



Mariages

Tous nos vœux de bonheur à

Abdennacer ABADELIA et Sarra GHALEB, **18/04**
Amine BEZZAZ et Dounia, NAMOUNE, **25/04**
Mahamadou CAMARA et Emma NIANG, **26/04**
Cristin URSAN et Nicoleta SCUTARI, **07/05**
Mustapha MAHFOUDI et Khadidja TALEM, **10/05**
Anthony OLIVEIRA et Amina LOUZA, **16/05**
Burhan ULUDAG et Marwa CHAHED, **17/05**
Thierry BOLNET et Inès BENABBES, **17/05**



Décès

Toutes nos condoléances aux familles de

Claire KOSEL, **04/04**, 102 ans
Betty JEANBOURQUIN veuve LEMAIRE, **10/04**, 90 ans
Houria DIDA, **14/04**, 68 ans
Lachen KAOUCHEN, **17/04**, 85 ans
Denise MUSELET veuve DESJARS, **17/04**, 83 ans
Abdeslem EL AAHAD, **18/04**, 92 ans
Alice PETIT, **19/04**, 90 ans
Farid BOUARICHA, **21/04**, 59 ans
Esther MSIHID, **29/04**, 86 ans
Colette MILEK, **03/05**, 76 ans
Ramzi MOHAMED BAKOUCHE, **06/05**, 18 ans
Paul BATAILLE, **06/05**, 99 ans
Said EL YOUSFIYENE, **08/05**, 56 ans
Ali BOORAS, **11/05**, 49 ans
Mohamed DRICI, **15/05**, 37 ans
Imene JEUNE, **16/05**, 63 ans

**PENSEZ À VOUS
INSCRIRE SUR LES
LISTES ÉLECTORALES**



S'inscrire pour voter



S'inscrire en ligne



S'inscrire sur place en mairie
Muni du formulaire CERFA à télécharger

WWW.VILLENEUVE92.COM f X @ y .. ≡ in s d





Hôtel de ville de Villeneuve-la-Garenne

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00

Le Centre Administratif vous accueille pour toutes vos démarches (État civil, Espace Famille, logement).

Ouvert le lundi, mardi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, le jeudi de 8h30 à 12h, et le samedi de 9h à 11h45 (uniquement l'état civil et l'Espace Famille).

La Mairie sera fermée le lundi 9 juin

Toutes les démarches en ligne sur www.villeneuve92.com

Service public

Bibliothèque Municipale Aimé-Césaire

23 quai d'Asnières · 01 47 94 10 20
bibliotheque@villeneuve92.com

Centre Communal d'Action Sociale (CCAS)

28 avenue de Verdun · 01 40 85 57 00

Seniors · Handicap · Santé · Solidarités · Téléassistance · Portage de repas · Carte de Transports

Lundi, mercredi et vendredi de 8h30 à 12h et de 13h15 à 17h, mardi de 8h30 à 12h et sur RDV de 13h15 à 17h, jeudi de 8h30 à 12h

Centre d'imagerie médicale VLG

300 boulevard Charles-de-Gaulle
01 85 35 03 03

Du lundi au samedi de 8h30 à 13h30 et de 14h à 19h.

Rendez-vous possible sur Doctolib

Centre Technique Municipal

11-23 chemin des Reniers

Cimetière ancien

92 avenue de Verdun

Cimetière nouveau et funérarium

52 avenue du Maréchal-Leclerc
01 47 94 74 43 - cimetieres@villeneuve92.com

Ouverts 7j/7, de 8h30 à 17h30

Le funérarium, géré par les pompes funèbres Santilly, est accessible à d'autres horaires et au 01 47 98 24 12

Espace Emploi Malraux

29 avenue de Verdun · 01 41 21 48 99
espace-emploi@villeneuve92.com

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et uniquement sur RDV de 13h30 à 17h
Fermé le vendredi après-midi

Espace Pierre-Brossolette

3 rue Pierre-Brossolette · 01 47 94 52 96

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h

Espace Nelly-Roussel

3 mail Marie-Curie · 01 41 47 49 70

de lundi au vendredi
9h à 20h hors vacances scolaires
9h à 18h durant les vacances scolaires

Point Justice: Permanences gratuites et confidentielles pour répondre à des demandes d'ordre juridique, administratif ou social concernant la famille, le logement, l'emploi, la santé.

Centre social: animations pour les jeunes, les adultes et toute la famille.

France services

6 rue Hector-Berlioz
01 71 13 08 29
franceservices@villeneuve92.com

Lundi: 13h30-17h30
Mercredi: 8h30-12h30
Jeudi de 8h30 à 12h
Vendredi de 8h30 à 12h

Sur rendez-vous: le mardi de 13h à 19h le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30, le samedi de 8h30 à 12h

Permanence du conciliateur

de justice le 1^{er} et le 3^e mardi du mois de 14h à 18h (hors vacances scolaires) sur rdv

Permanence Service des Impôts des Particuliers (SIP)

Le 2^{ème} mercredi du mois à partir de 13h30.

L'Atelier

Espace jeunesse 7-17 ans
7 rue Gaston Appert
atelier@villeneuve92.com

La Fabrik

Espace jeunesse 16-25 ans
74 rue de la Fosse aux Astres
lafabrik@villeneuve92.com

Permanences numériques

Avec le conseiller numérique municipal, apprenez et progressez.
conseiller.numerique@villeneuve92.com
06 09 15 74 27

Agence Seine Park

41 avenue Jean-Moulin
Du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30 et de 14h à 18h · 01 40 86 28 79
www.seinepark.fr

PMI et CPEF

(Centre de Planification et d'Éducation Familiale) au Pôle Social Départemental

01 41 21 77 90
54 avenue du Maréchal-Leclerc
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 17h30

Relais Petite Enfance et le Pôle Handicap

29-31 rue Edouard-Manet
01 40 85 58 98

Rénov'Habitat

Au service Logement - 28 avenue de Verdun
Permanence assurée par Soliha les 2^e et 4^e vendredis de chaque mois, de 14h à 17h (hors vacances scolaires) en Mairie. rdv sur www.soliprojet.fr ou au 0 800 006 075 (appel gratuit)

Hôpital Nord 92

75 avenue de Verdun · 01 47 92 40 00
Consultations des médecins généralistes: 01 42 04 07 42

Centre ophtalmologique

Pôle Med Plus: 01 41 21 90 00

Maison de santé Jean-Moulin

11 rue de la Fosse-aux-Astres
01 47 94 14 54
Cabinet médical sur RDV

Marché provisoire

Angle avenue de Verdun/boulevard Gallieni face à la Mairie.
Le mardi, vendredi et dimanche de 8h à 13h

Protection Civile

1 rue Gaston-Appert
06 59 16 48 12
formation@protectioncivile.org

Police Municipale

194 boulevard Gallieni
01 40 85 58 78
Ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 12h15 et de 13h15 à 17h15, Patrouilles de 6h à minuit, 7j/7.
En cas d'urgence, contactez le Centre de Surveillance Urbain au 01 40 85 58 78 ou la patrouille au 06 22 80 73 84

Police Nationale (commissariat)

17 rue du Fond-de-la-Noue
01 53 73 56 00
Ouvert 24h/24 et 7J/7

Service Habitat et Logement

28 avenue de Verdun
01 40 85 57 00
Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h sur rendez-vous

Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD)

01 41 21 41 28

Pharmacies de garde

Dimanche 1^{er} juin
Pharmacie de La Caravelle
6 rue Gérard-Philipe,
Villeneuve
01 47 94 50 20

Dimanche 8 juin
Pharmacie des Grésillons
276 avenue des Grésillons,
Gennevilliers
01 47 93 03 15

Lundi 9 juin
Pharmacie centrale Gallieni
221 boulevard Gallieni,
Villeneuve
01 47 98 59 32

Dimanche 15 juin
Pharmacie du Soleil
10 avenue du Général-de-Gaulle,
Gennevilliers
01 47 98 18 36

Dimanche 22 juin
Pharmacie Hamon
21 rue Louis Calmels,
Gennevilliers
01 47 99 75 61

Dimanche 29 juin
Pharmacie El Farah
Centre commercial Qwartz,
4 boulevard Gallieni,
Villeneuve
01 47 94 55 29

Dimanche 6 juillet
Pharmacie Lacombe
8 place Jules-Guesde,
Gennevilliers
01 47 99 91 77

Infirmiers de garde

**Tous les cabinets
assurent les soins 7 jours/7**

Mireille BERKI
Aziza BOUZID
204 boulevard Gallieni
06 11 55 15 38

Sadio COULIBALY
06 20 36 52 66
Nadia HERBURREN
06 24 79 33 05
6 rue Hector-Berlioz

Cristina HENRY-Mathieu ROBERT
06 46 38 43 73
ALEXANDRE HENRY
06 26 39.28 77
01 41 47 04 31
44 boulevard Charles de Gaulle

Véronique SERIO • Linda DALUM
06 75 24 71 70 • 01 41 21 00 20
22 avenue Jean-Moulin

Sylvia CHAPELAIN
Sophia DJERABA
17 rue René et Isa Lefèvre
93450 L'Île-Saint-Denis
06 62 53 37 29

Tri sélectif

La collecte des encombrants se déroule deux fois par mois sur l'ensemble de la ville, les 1^{ers} et 3^{èmes} lundis.
Sortez vos déchets avant 12h.
Prochains passages :

Lundi 2 et 16 juin.

Déchèterie mobile

Samedi 28 juin
de 14h à 18h30
214 boulevard Gallieni, (marché provisoire).

Déchèterie fixe gérée par l'EPT

93 rue des Caboeufs • Gennevilliers
01 46 17 01 60
Usage réservé aux particuliers.
Pour accéder à la déchèterie, demandez votre badge en créant un compte Eco-cito sur le site bouclenorddeseine.fr/demande-badge-acces-decheterie-gennevilliers/

Déchets verts

Collecte en porte-à-porte pour les logements individuels une fois par semaine le mardi matin (6h-13h). Sacs biodégradables gratuits sur présentation d'un justificatif de domicile auprès du CTM au 12-23 avenue du Chemin des Reniers exclusivement les mardis et jeudis de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h.

Déchets alimentaires

À tout moment, déposez vos déchets à l'un des points d'apport volontaire de la ville à l'aide de votre bioseau. Retrouvez la localisation des points sur villeneuve92.com.



Zoom sur...

AIDE RÉGIONALE À L'APPRENTISSAGE POUR LES 1^{ÈRES} ANNÉE

Vous avez commencé une formation en apprentissage en Île-de-France? La Région finance les frais occasionnés: livres, fournitures, transports, hébergement... La demande est à effectuer par votre centre de formation en votre nom.

L'Aide régionale à l'apprentissage est une prime qui, selon le niveau d'études, peut atteindre 200 euros. Elle permet de couvrir les dépenses liées aux études comme l'achat de livres, de fournitures, les frais de transport, de restauration ou d'hébergement. Cette aide s'adresse aux Franciliens inscrits en 1^{re} année d'une formation en apprentissage dans un organisme situé en Île-de-France, suivant de façon assidue une formation de niveau 3 (CAP), de niveau 4 (bac) ou de niveau 5 (BTS), ayant un contrat d'apprentissage en cours de validité et n'ayant jamais bénéficié de cette aide.

UNE AIDE DE 115 À 200 EUROS MAXIMUM

La bourse est de 200 euros pour les apprentis en 1^{ère} année de niveau 3 (CAP) et 4 (bac), et de 115 euros pour les apprentis en 1^{ère} année de niveau 5 (BTS). L'Aide régionale à l'apprentissage ne doit pas être demandée par les apprentis eux-mêmes mais par les organismes de formation qui doivent déposer une demande pour les apprentis éligibles sur la plateforme des aides régionales mesdemarches.iledefrance.fr (mot clé: « apprentissage »). Une fois cette demande effectuée, l'apprenti reçoit ultérieurement un virement unique, complémentaire à sa rémunération dans le cadre de son contrat d'apprentissage.

Les demandes sont à effectuer entre le 22 septembre et le 3 octobre 2025.

Numéros d'urgence

SAMU 15

SAMU social 115

Police secours 17

Pompiers 18

Centre anti-poison

01 40 05 48 48

Personnes sourdes

et malentendantes 114

(par Fax ou SMS)

Médecins de garde (SOS 92)

01 46 03 77 44

Police Municipale

06 22 80 73 84



Connectez-vous
à votre nouvelle vie !

JOURNÉES PORTES OUVERTES À VILLENEUVE-LA-GARENNE

les 14 & 15 juin 2025

**OFFRES
EXCLUSIVES***

sur notre espace
de vente



TVA
5,5%⁽¹⁾

PTZ
Prêt à
Taux 0%⁽²⁾



RENDEZ-VOUS SUR NOTRE ESPACE DE VENTE

À l'angle du boulevard Gallieni
et de la rue du Fond de la Noue,
92390 Villeneuve-la-Garenne

Des appartements
du studio au 5 pièces
avec des espaces extérieurs

Des maisons de ville
de 5 à 6 pièces
avec des jardins privatifs

Une co-promotion :



eiffage-immobilier.fr

0 800 734 734

Service & appel
gratuits

*Offre soumise à conditions et en fonction du stock disponible, renseignez-vous auprès de nos conseillers en bureau de vente, sous réserve de la signature d'un contrat de réservation entre le 14 et le 15 juin 2025 aux journées portes ouvertes et de la signature de l'acte authentique de vente devant notaire. (2) TVA 5,5% : TVA à taux réduit de 5,5 % sous réserve du respect des conditions prévues à l'article 278 sexies du Code Général des Impôts : opérations d'accession sociale à la propriété pour un logement acquis à titre de résidence principale par un acquéreur personne physique, localisation du logement dans une zone ciblée par la politique de la ville (convention ANRU ou QPV) ou situé à une certaine distance de ces zones, plafonds de ressources de l'acquéreur à respecter à la date de signature du contrat de réservation ou à défaut à la date du contrat de vente, prix d'achat plafonné, engagement de conserver le bien pendant au moins 10 ans suivant le fait générateur de l'opération, le lot doit être un immeuble neuf, un terrain à bâtir ou un immeuble acquis en l'état de futur achèvement (VEFA), lot destiné à être occupé par les titulaires d'un PTZ (Prêt à Taux Zéro) ou d'un PSLA (Prêt Social Location Accession). (2) Prêt à taux zéro : Prêt réglementé et complémentaire à d'autres emprunts pour une première acquisition de résidence principale et soumis à conditions de ressources. Tout investissement immobilier comporte une part de risque, pour plus de renseignements contactez nos conseillers. INFINITIMM SAS au capital de 50.000 Euros Siège social : 26 quai d'Asnières 92390 VILLENEUVE LA GARENNE RCS NANTERRE 847 647 153. EIFFAGE IMMOBILIER ILE DE FRANCE, SAS au capital de 1 500 euros, immatriculée au RCS de Bobigny sous le numéro 489 244 483 - 101 Boulevard Victor Hugo 93400 SAINT-OUEN-SUR-SEINE - Illustration à caractère d'ambiance non contractuelle : ARKA STUDIO - Conception & réalisation : Izimmo - Mai 2025